

COMPETITION

PREMIERE LICENCE TOUR 3

SAMEDI 01^{er} MARS
A ST MAUR ET DEOLS

Objectif : Fidéliser les débutants de tous âges en proposant 4 journées de rencontres « à armes égales ».

REGLEMENT

Article 1 :

Le tableau Première Licence est strictement réservé aux joueurs classés 5. Pour pouvoir s'inscrire il ne faut avoir participé à aucune épreuve réservée aux licences traditionnelles la saison dernière.

Article 2 :

Cette épreuve concerne toutes les catégories jeunes :

- de 9 ans, - de 11 ans, - de 13 ans, - de 15 ans et - de 18 ans garçons et filles.

Un tableau sera organisé dans chacune de ces catégories.

Article 3 :

Chaque tableau sera disputé sous forme de poules préliminaires puis d'un tableau final.

Durée de la compétition : de 3h à 3h30 au maximum.

Article 4 :

A chaque tour seront attribués un certain nombre de points, 100 points au premier, 98 au deuxième, 96 au troisième...

A l'issue de chaque tour sera établi un classement qui sera agrémenté de récompenses : coupes et médailles.

Article 5 :

ATTENTION

Le Tour 3 du Première licence se disputera :

Au Gymnase Les Planches 4 Rue de Niherne 36250 St Maur
Pour les catégories MINIMES / CADETS / JUNIORS (garçons et filles)

A la Salle de Tennis de Table de Déols Avenue Paul Langevin 36130 Déols
Pour les catégories POUSSINS / BENJAMINS (garçons et filles)

SAMEDI 01^{er} MARS 2025 – Pointage 13h30 – Début 14h00

Il sera possible de s'inscrire après chaque tour.

Article 6 :

Les engagements sont à faire parvenir au plus tard **le Jeudi 27 Février 2025.**

Afin d'organiser le mieux possible cette compétition, je vous demande de valider les inscriptions des joueurs dans votre espace mon club sur SPID au plus tard

le Jeudi 27 Février 2025